



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sapeurs-pompiers professionnels

Question écrite n° 112651

Texte de la question

M. Julien Dray souhaite attirer l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la valorisation des traitements perçus par les sapeurs-pompiers professionnels. Il l'interroge plus particulièrement sur les raisons qui l'ont conduit à abandonner la nouvelle bonification indiciaire au bénéfice des chefs d'agrès, d'équipe ou de groupe de sapeurs-pompiers, et lui demande de bien vouloir lui indiquer la manière dont il entend valoriser les traitements des sapeurs-pompiers professionnels à la hauteur des missions qui sont les leurs et des risques qu'ils encourent.

Données clés

Auteur : [M. Julien Dray](#)

Circonscription : Essonne (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112651

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12883